

Brèves techniques sur la Protection Intégrée des cultures horticoles et des pépinières dans le Sud-Ouest
Pour permettre aux producteurs de mettre en place les LEVIERS AGRO-ÉCOLOGIQUES



Recherche et Développement à ASTREDHOR

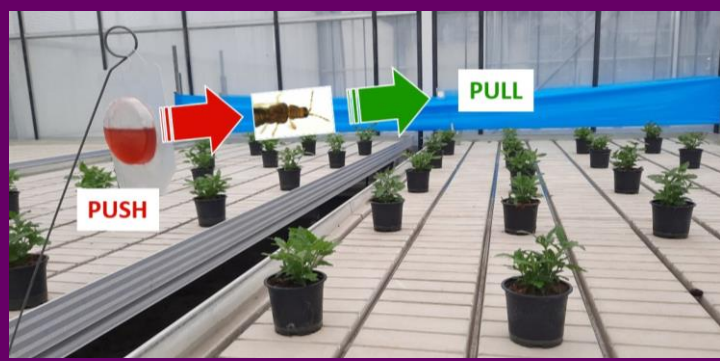
Pour visualiser les synthèses de nos essais, RDV sur la page Web de la station

→ <https://astredhorso.wixsite.com/astredhorso>

HEALTHI 2 : Résultats du dernier essai mené à ASTREDHOR Sud-Ouest

LES MODALITÉS (chaque serre = 1 modalité) :

- ☑ M1 : Témoin sans stratégie de lutte
- ☑ M2 : Stratégie push-pull
- ☑ M3 : Stratégie push-pull + acariens auxiliaires *A. swirskii* (lâcher bimensuel en vrac en densité ≈ 150 individus/m²)



LES COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE PUSH-PULL

(fournisseur : Russel IPM)

MAGIPAL	Optiroll Blue	Thripnok
Gel	Bande avec colle épaisse	Tampon imbibé
2-3 mois	-	2-3 mois
3 €	40 €	3,5 €
180 diffuseurs/ha espacés de 10 m	Bande de 30 cm × 100 m	120 diffuseurs/ha espacés de 10 m
Solution de tanins attractive d'auxiliaires et répulsive de thrips	Bande de couleur bleue engluée attractive de thrips	Kairomones attractives de thrips combinant deux odeurs florales (verbenone, anisaldehyde)

Le 2^{ème} essai du projet HEALTHI 2 développant une **stratégie de push-pull contre le thrips** s'est terminé en août dernier. Visant à évaluer cette fois-ci l'efficacité de la stratégie en conditions de **contaminations naturelles**, il a abouti sur des **résultats prometteurs**.

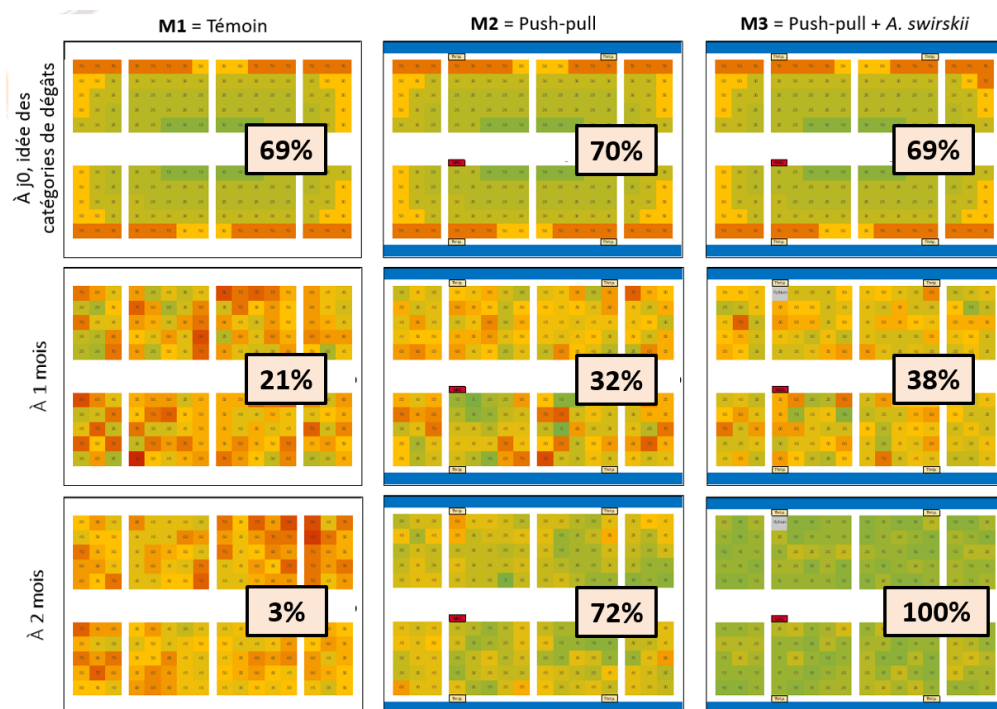


Figure 1 : Sévérité d'attaque de thrips par verveine (pixel vert = 0 % - pixel rouge = 100 %) et pourcentage de plants commercialisables par modalité au début de l'essai, à 1 mois et à 2

Déjà contaminées avant le lancement de l'expérimentation, les verveines ont été réparties de manière homogène dans les 3 modalités selon leur sévérité d'attaque de thrips. Environ 70 % des plants étaient alors commercialisables dans chaque serre.

Après 1 mois de culture, ce pourcentage a chuté à 21 % pour la modalité témoin et entre 30 et 40 % pour les modalités avec stratégies de push-pull.

En fin d'essai, c'est-à-dire après 2 mois de culture, uniquement 3% des pots de la modalité témoin étaient encore vendables, contre 72 % pour la modalité avec la stratégie push-pull. C'est là qu'est le résultat le

plus prometteur de cet essai : **plus aucune perte n'est répertoriée dans la serre alliant push-pull et lâchers d'auxiliaires.**

En fin de culture, étaient alors dénombrés en moyenne 26 thrips adultes et 9 larves par verveine dans la modalité témoin, 5 adultes et 2 larves dans la modalité avec stratégie de push-pull et 2 adultes et 2 larves dans la modalité push-pull + lâchers bimensuels d'*A. swirskii*, soit respectivement des efficacités de l'ordre de 80 et 90 %.

De nouveaux essais 2024 sont attendus pour confirmer ces résultats à ASTREDHOR, mais aussi directement chez les producteurs.



Actualité réglementaire

Renouvellement de l'autorisation du glyphosate dans l'UE jusqu'en décembre 2033

Faute d'accord entre les états membres de l'UE lors du dernier vote, c'est à la **commission européenne** qu'est revenue l'obligation d'adopter une décision sur le renouvellement de l'herbicide.

Sa décision ? D'après des « évaluations approfondies réalisées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) », la commission en a conclu sur le renouvellement de l'approbation du glyphosate pour une **période de 10 ans**, sous réserve de certaines **nouvelles conditions et restrictions** :

- Interdiction d'utilisation comme dessicant avant la récolte (usage déjà retiré en France)
- Nécessité de prendre certaines mesures pour protéger les organismes non ciblés → Ces restrictions sont laissées au libre arbitre des États membres

Rappel : Les états membres sont responsables des autorisations nationales des produits phytopharmaceutiques. Chaque pays, s'il le juge nécessaire, est donc libre de restreindre l'utilisation des produits contenant du glyphosate « au niveau national et régional ».

Retraits d'AMM

	Fin de distribution	Fin d'utilisation
Herbicide à base de triallate (AVADEX 480)	29/03/2024	29/03/2025
Insecticide à base d' adoxophyes orana granulovirus souche DSM-BV-0001 (CAPEX) :	23/09/2023	31/01/2024
Insecticide à base de spiromésifène (OBERON)	31/03/2024	30/09/2024
Nématicides à base de Bacillus firmus I-1582 (FLOCTER, VOTIVO)		

Non renouvellement

Herbicides à base de **S-métolachlore (CAMIX, DUAL GOLD, MERCANTOR)** :

Date de fin de distribution dépassée : 20/10/2023

Date de fin de stockage et d'utilisation : 20/10/2024

Non-renouvellement de **5 substances** soupçonnées d'être des **perturbateurs endocriniens**

Les autorisations des produits phytopharmaceutiques contenant la substance	doivent être retirées avant le :	avec un délai de grâce expirant au plus tard le :
Métirame (fongicides)	28 mai 2024	28 novembre 2024
Benthiavaliarbe (fongicides)	13 juin 2024	13 décembre 2024
Triflusalufuron-méthyl (herbicides)	20 février 2024	20 août 2024
Asulame sodique (herbicides)	dates à venir	
Clofentézine (acaricide)	11 mai 2024	11 novembre 2024

🌿 Dérégulation 120j

- **DESOGERME BACTISEM LIQUIDE** (hypochlorite de sodium) pour la désinfection des semences des espèces potagères jusqu'au 22/02/2024.
- **HOCKEY PRO 360** (glyphosate) herbicide sur bananier jusqu'au 01/02/2024
- **SERENISM** (*Beauveria bassiana* souche NPP111Bo05) contre les coléoptères phytophages sur végétaux d'ornement méditerranéens et plantes vertes jusqu'au 26/02/2024
- **SANTHAL GOLD** (métalaxyl-M) sur fraisiers et mâche contre les champignons Pythiacées, en serre et plein champ jusqu'au 16/02/2024

🌿 Extensions d'usages

- **GEOXE WG/SAFIR WG** (fludioxonil) est désormais autorisé sur fruits à pépins pour lutter contre la gloeosporiose et les autres maladies de conservation

🌿 Nouveaux produits

- **ESSEVA** (66 g/L de thymol, 33 g/L d'eugénol, 66 g/L de géraniol, formulation CS) commercialisé par Corteva Agriscience, un fongicide autorisé sur vigne pour lutter contre la pourriture grise (BBCH 60 à 89) et sur fruits à pépins pour lutter contre les maladies de conservation (parasites de blessure), la gloeosporiose et les autres maladies de conservation (BBCH 81 à 89)
- **REMATIO 500 WG** (500 g/kg de flonicamide, formulation WG) commercialisé par Crothetics, un insecticide composé de générique de TEPPEKI comme VELMERI 500 WG

🌿 Actualisation de la liste biocontrôle - Nouvelles autorisations d'entrée sur le territoire de 2 macroorganismes

Deux arrêtés publiés le 16 novembre autorisent respectivement, pour 5 ans, la société Agrobio SL et la SARL Crea à faire entrer sur les territoires de la France métropolitaine continentale et de la Corse les macroorganismes *Praon volucre* et *Chrysoperla carnea*, ainsi qu'à les introduire dans l'environnement. *Praon volucre* est un hyménoptère parasitoïde ciblant principalement les pucerons *Aulacorthum solani* et *Macrosiphum euphorbiae* en cultures horticoles sous serre et de plein champ.

🌿 Création de « France Biocontrôle » : association française des fabricants de solutions de Biocontrôle

Andermatt France, CBC Biogard, Biobest France et Koppert France ont quitté IBMA France pour créer France Biocontrôle. L'association est reconnue depuis octobre 2023 par IBMA Global, c'est-à-dire l'association internationale des fabricants de biocontrôle.

🌿 Le Conseil d'État rejette la demande de création de valeurs seuils pour les pesticides dans l'air

🌿 Les taux de Redevance pour Pollutions Diffuses n'augmenteront qu'à partir de 2025

Le ministère chargé de la Transition écologique confirme que les taux de redevance applicables restent au même niveau pour l'année 2024 : la hausse prévue dans le projet de loi de finances pour 2024 est applicable à compter de 2025.

🌿 -50% de pesticides d'ici 2030 ? Rejet de la part des députés européens

- **299 voix contre, 207 pour et 121 abstentions** - C'est le résultat du vote qui s'est déroulé au Parlement européen le 22 novembre dernier et qui s'est finalement conclu par le **rejet de la proposition SUR** (Sustainable Use Regulation). Cette dernière vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires en adoptant comme objectif majeur leur **réduction de 50% à l'horizon 2030**.

La suite ? C'est maintenant au Conseil de l'Union européenne de se positionner sur la proposition avec 2 issues possibles : rejet du texte ou son renvoi au Parlement pour une deuxième lecture.

De nouveaux projets seront peut-être proposés ? Dans tous les cas, l'affaire reste à suivre.

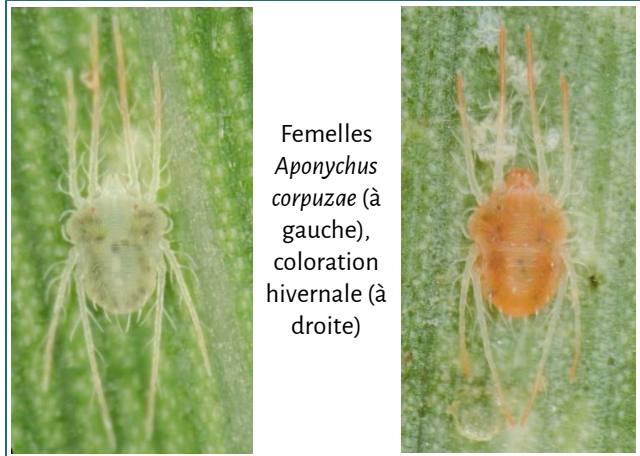


Service d'information de l'OEPP : 3 acariens tétranyques exotiques signalés en France, un nouvel article faisant le point

L'acarien tétranyque *Aponychus corpuzae* est originaire d'Asie. Il a d'abord été identifié en Slovénie et en Italie (2012-2014) puis en Croatie (2016). En France, il a été signalé pour la première fois en 2017 sur des bambous *Semiarundinaria yashadake* dans l'Hérault, puis en 2019 dans les Alpes-Maritimes sur *Phyllostachys sp.*, un autre genre de bambou. Des femelles hivernantes ont été observées en novembre dans le sud de la France, indiquant que l'espèce est établie.



Dégâts d'*Aponychus corpuzae* sur feuilles de bambou



Femelles *Aponychus corpuzae* (à gauche), coloration hivernale (à droite)



Mâle *Aponychus corpuzae*



Détail d'un nid avec accumulation d'excréments (en bas à gauche) ; Femelle *S. nanjingensis* cachée sous la soie du nid



Photographie d'une femelle, d'une nymphe et de 2 œufs de *S. nanjingensis*

L'acarien *Stigmaeopsis nanjingensis* a récemment été observé dans les départements des Alpes-Maritimes, de l'Hérault et du Gard sur les bambous *Semiarundinaria yashadake* et *Phyllostachys sp.* (*P. viridiglaucescens...*). En France, les premiers individus ont en réalité été collectés en 2003 dans le Gard, ils avaient cependant été identifiés à tort comme appartenant à l'espèce *S. celarius*. L'acarien tétranyque n'était récemment connu qu'en Chine, mais est dorénavant signalé en Italie, en Hongrie ainsi qu'au Portugal. L'espèce apparentée *S. longus* a été identifiée pour la première fois en 2020 dans la région OEPP aux Pays-Bas, où l'acarien a également été introduit sur des plants de bambou.



Nids abandonnés de *S. nanjingensis* sous feuilles de bambou

L'acarien *Oligonychus perseae* est identifié comme étant un ravageur des cultures d'**avocatier** dans d'autres pays européens où il a précédemment été introduit, comme en Espagne. L'EFSA a récemment conclu qu'il répondait aux critères d'un **organisme de quarantaine pour l'UE**. En France, *Oligonychus perseae* a été collecté pour la première fois à **Menton** en 2016 sur avocatier, *Persea americana*, dans un jardin privé. Des symptômes similaires, c'est-à-dire des nids de soie sur la face inférieure des feuilles, ont également été observés sur *Vitis vinifera* dans un jardin voisin (voir la photo ci-dessous), laissant penser qu'il s'agit là aussi de cet acarien tétranyque (les acariens n'ont pas pu être récoltés pour vérification). En 2019, d'autres spécimens ont été observés sur avocatier dans le jardin botanique de Menton.



Dégâts d'*Oligonychus perseae* visibles sous des feuilles d'avocatier



Face inférieure d'une feuille de vigne prélevée dans le jardin voisin en question



Nids sur feuille d'avocatier



Détail d'un nid montrant 2 femelles, 1 nymphe et 3 œufs



Femelle *Oligonychus perseae*

Les photographies et informations sont disponibles dans l'article suivant, ainsi que dans le dernier service d'information de l'OEPP (2023-10) :

Auger P, Navia D, Migeon A (2023) Three new alien spider mites (Prostigmata, Tetranychidae) from south-eastern France. *Acarologia* 63(3), 826-833. <https://www1.montpellier.inrae.fr/CBGP/acarologia/article.php?id=4636>



Innovation produit et conduite culturale

Liste des présélectionnés du concours SIVAL Innovation édition 2024

Le **Concours SIVAL Innovation**, qui vise à décerner les prix des **meilleures innovations matériels, produits et services** liées aux productions végétales arrive sur l'avant dernière ligne droite ! Le pré-jury du concours s'est réuni le 23 novembre dernier pour faire une première sélection des nominés. Sur 69 dossiers déposés, 32 innovations sont dorénavant présélectionnées et pourront concourir pour la final du concours.

Sur quels critères ? Les dossiers sont soumis à des experts qui formulent un avis sur : le niveau d'innovation, les enjeux et les bénéfices apportés. Cet avis sert d'informations supplémentaires pour un jury composé de producteurs, techniciens, journalistes et de quelques membres du comité d'organisation SIVAL.



La liste des nominés de l'édition 2024 pour les différentes catégories et quelques descriptions

Catégorie « **Intrants** » : Répondre aux problématiques de gestion de l'eau, de résistance aux aléas et stress climatiques, d'efficacité des auxiliaires introduits ou naturels, ou encore de gestion des maladies fongiques, tels sont les objectifs des innovations nominées de cette catégorie !

- **Powerfood 3.0**® → Produit distribuable par machine de libération qui combine proies vivantes et aliments complémentaires pour une variété de nutriments, **améliorant** ainsi **l'installation de plusieurs auxiliaires**, notamment de prédateurs polyphages (exemple : *Amblyseius swirskii*, *Transeius montdorensis* ou *Amblyseius andersoni* parmi les acariens prédateurs et *Orius laevigatus* ou *Macrolophus pygmaeus*)
- **EF POLYMER** → Polymère à ajouter dans le sol (en mélange avec le semis ou l'engrais) permettant de **diminuer les besoins en eau** : formé à partir de déchets biologiques recyclés (peau de banane, orange...), ce polymère est capable d'absorber « jusqu'à 100 fois son poids en eau pour ensuite la relâcher quand les plantes et le sol en ont besoin »
- **ACTIBOSCA** → **Biostimulant** (extraits de plantes) utilisable chez les **ligneux**, qui va stimuler leur production d'antioxydants, limitant l'impact des différents stress sur leur croissance, santé et développement (exemples de bénéfices cités : retour à la fleur, vitalité du verger, résistance aux aléas climatiques, ancrage racinaire...)
- **PraliGel**® Flo → **Biostimulant** (extraits d'algues, microorganismes et oligoéléments) sous forme d'un gel à appliquer sur les **jeunes plants à racines nues** : le gel recouvrira les racines pour maximiser la reprise et limiter la mortalité des plantations en racine nue (protection des racines, évite leur dessèchement, favorise les échanges et le développement...)
- **Charge**® → Substance de base obtenue à partir de **crevettes** (chlorhydrate de chitosane) pour lutter contre le **mildiou** et l'**oïdium** : sans résidus sur culture (vigne), stimulateur de défense des plantes et fongistatique

Parmi les nominés de la catégorie « **Mise en marché, packaging** » concoure notamment l'innovation **Les Sans Culotte**® ! On y retrouve le FERTILPOT testé à Astredhor, mais cette fois-ci accompagné du concept global de la **plante ZÉRO DECHÉT** : une « plante en pot 100% naturelle, 100% biodégradable, 100% engagée, prête à être plantée directement dans le sol ».

Catégorie « **Solutions pour la production** » :

- **HAUBANS PHOTOVOLTAÏQUES** → Éléments structurels d'une serre avec **panneaux solaires** permettant de produire de l'électricité **sans créer d'ombre** pour la culture
- **AT1000** → Nouvelle **attacheuse** automatique très rapide utilisant des bobines de fil de fer entouré de papier dégradable
- **Groupe d'eau glacée Kibo** → Nouvelle unité de production frigorifique plus sobre et économe en énergie
- **PLAQUE RENOLIT ONDEX BIO 2 MIXT DIFFU 100** → Plaques pour **bardage** et **couvertures de serres** avec une transmission lumineuse pour la culture **plus optimisée** : « spectre lumineux solaire identique à l'intérieur de la serre, homogénéité de la lumière, pas d'ombre portées des plantes ou de la structure de la serre, résistance à la grêle » ...

Catégorie « **Services, logiciels** » (développement d'applications et d'outils) : 4 dossiers sont retenus dont 2 innovations particulièrement intéressantes pour la filière : le **Dosepilot** qui permet notamment d'automatiser et de simplifier la **saisie des intrants** au quotidien pour les producteurs, ou encore le système, lui aussi testé à Astredhor, du **Trap Eye TM** visant à **automatiser** le travail de **suivi des insectes volants** dans les cultures, par photographies régulières des pièges englués.

Pour la curiosité, ci-dessous la partie du concours « **Innovation variétale** » avec des fruits et légumes innovants, aux propriétés intéressantes en termes d'aspect gustatif, de gestion des bio agresseurs, de production ou encore de qualité esthétique !

- Les légumes : **Frutastic** (Gamme de courgettes adaptée aux conditions difficiles et n'ayant pas besoin de pollinisateurs) ou encore **CARTESIO - Chou-Fleur Romanesco Blanc** - (Nouvelle forme régulière du chou-romanescos pouvant servir de garniture décorative, facilement divisible en fleurettes, à la saveur noisetée et notamment avec odeur neutre à la cuisson)

- Les variétés de pommes : **Pomme TONIK** (Pomme rouge et rosée tolérante au feu bactérien et peu sensible à la tavelure, avec un potentiel de conservation allant jusqu'à plus de 6 mois en froid normal) ou encore **Pomme Lubee® Gradictive** (Nouvelle variété de pomme jaune d'or aux arômes de fruits exotiques et aux propriétés intéressantes concernant tavelure, oïdium et pucerons)
- La gamme de fruits et légumes : **Haute Résistance par Enza Zaden (HREZ)** → Collection de variétés résistantes au ToBRFV (Tomato Brown Rugose Fruit Virus) via des réactions d'hypersensibilité (mort des cellules touchées et de celles aux alentours du virus, confinant ce dernier et l'empêchant de se développer) sans que les plants ne montrent de symptômes

Pour les dossiers déposés dans la catégorie « **Machinismes et automatisme** », restent encore en liste 12 innovations, dont un **épandeur automatique d'auxiliaires** de culture (**ENTOMATIC TM**), diverses avancées en termes de **désherbage** (**EVOLT®**, **BINEUSE DE PRÉCISION THP TREFFLER...**), une interface optimisant les **opérations de fertilisation et d'irrigation** pour les agriculteurs, en disposant notamment de capteurs informant en temps réel sur les niveaux d'humidité des sols, les conditions météorologiques ou encore les paramètres de santé des cultures (**GROWSPHERE™**), un **tracteur et porte outils adapté à tout type d'exploitation**, jusqu'à celles de fortes pentes ou avec rangées étroites (90cm à 115cm de large) (**VIROC**)...

Dans l'attente maintenant du 15 décembre pour connaître, parmi ces innovations, les lauréats du concours !

Pour en savoir + : <https://www.sival-innovation.com/>

📌 Nouvelle cible pour les trichogrammes : *Cryptoblabes gnidiella*

La pyrale du daphné ou pyrale des agrumes, *Cryptoblabes gnidiella*, est un lépidoptère ravageur de certains **agrumes** et de la **vigne**. Il est rencontré dans le vignoble du pourtour méditerranéen depuis une dizaine d'années. Initialement présent sur la frange littorale du bassin, la pyrale du daphné gagne en progression d'années en année vers l'intérieur des terres. Les chenilles sont attirées par l'accumulation de sucre et la pourriture, elles s'attaquent donc directement aux fruits très mûrs ou suivent l'arrivée des cochenilles et pucerons qui sécrètent du miellat. Protégées à l'intérieur des grains, elles sont donc difficilement touchées par les différents traitements mis en place. Des essais se multiplient pour tester une **nouvelle technique de biocontrôle, la lutte biologique par lâchers de trichogrammes** (Tricholine® Vitis (Bioline)). Les premiers retours semblent indiquer une **efficacité intéressante** de ces auxiliaires.



Chenille *Cryptoblabes gnidiella* (© Cyril Cassarini) Adulte *Cryptoblabes gnidiella* (© Pierre Gros, galerie-insecte.org)

Pour en savoir + : Rendez-vous sur le lien <https://www.mon-viti.com/articles/viticulture/contre-cryptoblabes-les-trichogrammes-montrent-une-efficacite-encourageante>



INFO FLASH

- Renaud Distribution acquiert Horticach
- LA PIVOINE ET LE GERBERA, fleurs coupées les plus produites en France (d'après les résultats du recensement agricole 2020)
- DÜMMEN ORANGE et DUCRETTET ont décidé d'unir leurs forces dans l'hexagone.

📌 Conseil spécialisé « Productions végétales spéciales » et note de conjoncture « Horticulture »

Le conseil spécialisé « Productions végétales spéciales » de FranceAgriMer (instance dédiée aux filières de l'horticulture, des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), du tabac et du houblon) a eu lieu le 14 novembre 2023 dernier. Ont été abordés lors de cette entrevue les sujets de l'**actualité réglementaire, les dispositifs de soutien, la biodiversité, ainsi que la conjoncture des filières PPAM et horticole.**

Le compte rendu du conseil est directement disponible sur le lien suivant :

<https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Conseils-specialises/Productions-vegetales-speciales/Conjoncture-des-filières-PPAM-et-horticole-dispositifs-de-soutien-et-enjeux-de-la-biodiversite>

Zoom sur la note de conjoncture « Horticulture » de FranceAgriMer : cette note présente une rétrospective de la consommation et des achats des français en végétaux d'ornement sur 8 mois (janvier-août 2023), du commerce extérieur sur 9 mois (janvier-septembre 2023), ainsi que la conjoncture globale pour la filière.

Cette dernière est issue de l'analyse de questionnaires envoyés directement à une dizaine de **professionnels de l'horticulture** (producteurs, grossistes, détaillants) et donne un aperçu de **l'évolution du marché horticole**. Vous y retrouverez des informations sur les **éléments marquants et les tendances observées** sur la période **juin-septembre 2023** comme :

- Un bilan sur le comportement de la filière face aux problématiques de la gestion de l'eau, des conditions climatiques instables rencontrées et de l'inflation des matières premières ;
- Les impacts associés au niveau de la vente et autres conséquences pour la production ;
- Les préoccupations ou inquiétudes des acteurs interrogés et leur évolution.

Quelques extraits de cette conjoncture « Horticulture »

JANVIER-AOÛT 2023 Meilleure dynamique d'achat en volume en grande distribution mais sur des végétaux de prix inférieurs

Une demande tournée sur des plus PETITS LITRAGES ?

Un manque d'engagement des centrales d'achat mettant en CONCURRENCE les produits français avec des produits importés ?

La balance commerciale des échanges sur le cumul de janvier à septembre 2023 connaît un DÉFICIT DE L'ORDRE DE 758 MILLIONS D'EUROS

GESTION DE L'EAU Une forte consommation d'eau a été nécessaire dans le sud

Une NÉGOCIATION qui devient plus difficile avec les distributeurs ?

JUIN-SEPTEMBRE 2023 Les conditions climatiques instables (fortes chaleurs, canicules, grêle et violents orages) ont eu peu d'impacts sur la production, EXCEPTÉ POUR LA CROISSANCE DES CHRYSANTHÈMES ET DES PENSÉES (PERTES JUSQU'À 30 %)

JANVIER-AOÛT 2023 Baisse globale des achats de végétaux (ornement + potager) par rapport à 2022

Une DIMINUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS qui inquiète ? -51% entre 2010 et 2020 selon le recensement agricole 2020

CONSOMMATION ET INFLATION DES MATIÈRES PREMIÈRES (carburant, gaz, électricité, plastique) Une revalorisation des prix de 3 % à 10 % en fonction des enquêtes et des types de végétaux



Où était l'équipe d'Astredhor ce mois-ci ?

➤ Journée technique rencontre DEPHY Ferme, 29 novembre 2023 (DEPHY EXPE, Bourgogne) Journée organisée dans le cadre du transfert d'expérience entre les groupes DEPHY Ferme, DEPHY EXPE et FAM démultiplication HEALTHIz - **Émilie MAUGIN** -

« Belle rencontre hier avec les horticulteurs francs-comtois, bourguignons et alsaciens pour partager nos expériences en biocontrôle contre les thrips. Les sujets de conversations ont été riches ! »

- Résultats d'essais nourrissage de la faune auxiliaire avec les essais menés dans les projet DEPHY EXPE OTELHO (stratégie à base de pollen), et 2.0 (stratégie à base d'acariens proies et de nourriture mixte).
- Essais médiateurs chimiques et stratégie push-pull avec les résultats très prometteurs des essais HEALTHI 1 (huiles essentielles) et HEALTHI 2 (stratégie push-pull contre le thrips).
- Approches économiques des stratégies de biocontrôle et mise en œuvre en entreprise.

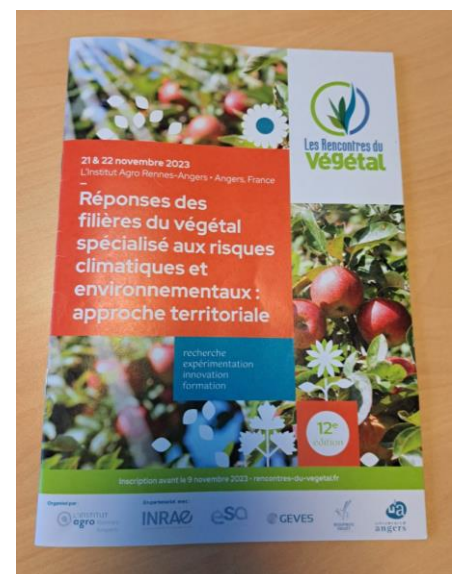


« L'après-midi s'est poursuivi par une visite de la Jardinerie HortiBresse où on a parlé fagots de sureau et abri à chrysope. Autant de belles idées pour diversifier nos approches du biocontrôle ! »

➤ 12^{ème} édition des Rencontres du Végétal, 21-22 novembre 2023 (l'Institut Agro Rennes-Angers, Angers) Réponses des filières du végétal spécialisé aux risques climatiques et environnementaux : approche territoriale - **Jean-Christophe LEGENDRE** -

« La participation aux rencontres du végétal d'Astredhor sud-ouest et des collègues des autres unités territoriales a été l'occasion de mettre en avant les différents leviers mis en place au sein des filières végétales :

- Levier génétique pour améliorer les résistances des espèces au changement climatique
 - Technique avec des mesures de stress hydrique pour déclencher les arrosages
 - Mise en place d'une diversification des espèces fruitières et de plantes associées pour aider à la lutte biologique
 - Culture de plants de thé en France.
- ⇒ Des perspectives qui peuvent aussi être adaptées à l'horticulture ornementale, par exemple pour améliorer la gestion de l'eau et l'irrigation. »



« Les leviers économiques et sociaux ont aussi été abordés, Astredhor sud-ouest a présenté un poster sur la prise de risque en entreprise pour mettre en avant qu'il est plus intéressant et bénéfique de prendre un risque que de ne rien faire. »

➤ **Séminaire National DEPHY pour les cultures spécialisées, 15-16 novembre 2023 (Chambre d'agriculture, Paris) Regroupement des ingénieurs DEPHY Réseau et EXPE des filières maraichages, horticoles et cultures tropicales - Doïna NJIKE et Jean-Christophe LEGENDRE -**

Au programme, une première journée réservée aux échanges entre filières :

- Zoom sur l'utilisation et la valorisation de l'outil AGROSYST
- Réflexion sur les actions inter-filières à intégrer au sein du réseau DEPHY
- Résultats d'un groupe de producteur DEPHY Ferme
- En constat, un frein est encore visible chez certains producteurs concernant l'usage du biocontrôle tandis que pour d'autres, l'IFT biocontrôle commence à prendre plus de place que l'IFT chimique !

Une deuxième journée axée sur la gestion des sols :

- Témoignages sur l'utilisation de l'outil biofunctool, un indicateur d'évaluation de la santé des sols
- Une séquence "posters" : présentation par les ingénieurs réseaux d'une dizaine de posters sur différents thèmes liés à la gestion des sols comme "Les microorganismes du sol, un atout pour les agriculteurs"...



➤ **7èmes rencontres du paysage urbain, 10 novembre 2023 (Salon d'honneur de l'hôtel de ville, Niort) - Jean-Christophe LEGENDRE -**

Une table ronde autour du sujet « **L'eau que l'on a tant, l'eau que l'on attend, ou comment valoriser cette ressource dans nos aménagements urbains ?** »



Vos interlocuteurs ASTREDHOR Sud-Ouest

Service Accompagnement et Expertise

Olivier RIAUDEL - 06 23 87 41 15 - olivier.riauzel@astredhor.fr
Doïna NJIKE - 06 12 67 86 76 - doïna.njike@astredhor.fr
Jean-Christophe LEGENDRE - 06 09 89 63 20 - jean-christophe.legendre@astredhor.fr
Charline LEGRAND - 06 62 45 95 01 - charline.legrand@astredhor.fr

Service Recherche et Innovation

Jean-Marc DEOGRATIAS - 06 25 08 71 74 - jeanmarc.deogratias@astredhor.fr
Nicolas CUIBERT - 06 25 08 71 75 - nicolas.guiBERT@astredhor.fr
Emilie MAUGIN - 06 09 89 71 82 - emilie.maugin@astredhor.fr
Romain JOUANNIC - 06 25 08 71 76 - romain.jouannic@astredhor.fr
Valentin DUQUESNE - 07 61 37 33 52 - valentin.duquesne@astredhor.fr

Nos partenaires financiers :

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural